

Présences								
	Nom	École / Service / Organisme		Nom	École / Service / Organisme		Nom	École / Service / Organisme
<input checked="" type="checkbox"/>	Aubé, Catherine	Chabot et Oasis (parent)	<input checked="" type="checkbox"/>	Gagnon, Marie-Ève	Arc-en-Ciel (parent)	<input checked="" type="checkbox"/>	Proulx, Marie-Ève	Samuel-De Champlain (parent)
<input checked="" type="checkbox"/>	Bérubé, Nadia	Deux-Moulins (parent)	<input type="checkbox"/>	Gervais, Julie	Montagnac (soutien)	<input checked="" type="checkbox"/>	Richard, David	du Trivent (parent)
<input checked="" type="checkbox"/>	Boivin, Genevieve	CIUSSCN	<input checked="" type="checkbox"/>	Laflamme, Mélissa	Services éducatifs (directrice)	<input checked="" type="checkbox"/>	Robichaud, Mariève	Marie-Renouard (parent)
<input checked="" type="checkbox"/>	Chapados, Catherine	Caps-des-Neiges (parent)	<input type="checkbox"/>	Lessard, Marimaude	St-Michel (parent)	<input type="checkbox"/>	Roy, Nadia	Direction adjointe (Escale et Plateau)
<input checked="" type="checkbox"/>	Cliche, Mélanie	Professionnelle (psychologue)	<input checked="" type="checkbox"/>	Maheux, Nicolas	Direction générale (direction adjointe)	<input checked="" type="checkbox"/>	St-Georges, Simon	Polyvalente de Charlesbourg (parent)
<input checked="" type="checkbox"/>	Côté, Bryan	Beaux-Prés/Pionnière (soutien)	<input type="checkbox"/>	Mailhot, Sébastien	Professionnel (psychologue)	<input type="checkbox"/>	Tremblay, Véronique	Autisme Québec
<input checked="" type="checkbox"/>	Denis, Debbie	Courvillose (enseignante)	<input checked="" type="checkbox"/>	Morissette, Jesse	Escale/Plateau (parent)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Desrochers, Lanie	Sommet (parent)	<input checked="" type="checkbox"/>	Parent, Karina	Saint-Michel (enseignante)			

Secrétaire de la rencontre	Sylvie Chouinard	Invité(e)	Marie-Christine Gagnon, coordonnatrice, Services éducatifs
----------------------------	------------------	-----------	--

Résolution	Sujets	Discussion	Suivis	Responsable
	1. Accueil et mot de bienvenue	Mme Catherine Aubé souhaite la bienvenue aux membres.		
CCEHDAA 21/22-003	2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Aubé demande aux membres que l'ordre du jour soit adopté.</p> <p>Mme Mélissa Laflamme mentionne qu'il faut ajouter un point concernant la démission d'un membre. Le sujet sera traité au point 3.</p> <p>Mme Nadia Bérubé désire ajouter une question concernant le sous-comité visibilité dans le point « Questions diverses ».</p> <p>Il est proposé par Mme Marie-Ève Gagnon et appuyé par Mme Mariève Robichaud d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</p>	Adoptée à l'unanimité	
CCEHDAA 21/22-004	3. Approbation du procès-verbal du 25 octobre 2021 et suivis	<p>Aucun suivi noté au procès-verbal.</p> <p>Il est proposé par M. Jesse Morissette et appuyé par Mme Nadia Bérubé d'approuver le procès-verbal du 25 octobre tel que déposé.</p> <p>Mme Aubé mentionne que Mme Sonia Villeneuve, trésorière, a démissionné du comité. Comme Mme Villeneuve était la trésorière, il faut donc combler le poste de trésorière.</p>	Adoptée à l'unanimité	

## COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Résolution	Sujets	Discussion	Suivis	Responsable
		<p>Mme Laflamme rappelle quelles sont les tâches pour le poste à la trésorerie.</p> <p>Mme Aubé demande si une personne est intéressée à remplacer Mme Villeneuve à titre de trésorière.</p> <p>Mme Marie-Ève Proulx se propose pour le poste de trésorière. Elle est élue par acclamation.</p> <p>Mme Mélissa Laflamme mentionne que Mme Villeneuve sera remplacée pour son mandat de 2 ans par la personne qui avait obtenu le plus de votes suivant la dernière personne élue à l'assemblée générale du 27 septembre dernier. Comme il y avait 5 personnes avec un nombre égal de votes, une pige au sort sera effectuée et la personne sera contactée et le poste lui sera offert.</p> <p>M. David Richard propose d'offrir le mandat de 2 ans à la personne qui a été élue pour un mandat d'un an. M. Simon St-Georges préfère garder son mandat d'un an. La nouvelle personne aura donc un mandat de 2 ans.</p>		
	<p>4. Processus de déclaration de codes</p>	<p>Mme Marie-Christine Gagnon, coordonnatrice aux Services éducatifs présente un document en lien avec le processus de déclaration de codes et répond aux questions.</p> <p>Mme Nadia Bérubé demande si le Centre de services scolaire accepte de payer des évaluations au privé pour des élèves lorsqu'il n'y pas de professionnel dans l'école. Mme Gagnon mentionne qu'il faut d'abord voir avec le milieu scolaire quels sont les besoins de l'enfant et comment il est possible d'y répondre.</p> <p>Mme Laflamme ajoute que l'évaluation diagnostique n'étant pas une obligation, si le dossier professionnel contient suffisamment de données pour comprendre les limitations et besoins de l'élève, il n'y a pas nécessité d'aller chercher une évaluation à l'externe. Toutefois, si l'évaluation peut apporter une précision qui aiderait à déceler les besoins de l'élève et que ce n'est pas possible à l'interne, il est effectivement possible d'aller à l'externe.</p> <p>M. Nicolas Maheux ajoute que c'est vraiment à la suite d'une concertation avec l'équipe interdisciplinaire de l'école qu'une demande pourrait être faite, car un parent ne peut exiger une évaluation. Il faut que ça permette de faire avancer soit les interventions à faire auprès de l'élève ou de pouvoir lui offrir du service.</p> <p>M. Maheux précise que c'est une structure qui est mise en place par le ministère. Il est important de faire la distinction entre l'étape administrative et celle de répondre aux besoins de chaque enfant dans les milieux. Il mentionne que beaucoup de représentations ont été faites de la part des centres de services scolaires pour tenter de donner plus de souplesse au</p>		

## COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Résolution	Sujets	Discussion	Suivis	Responsable
		<p>processus ministériel afin d'être en mesure de répondre le plus rapidement possible aux besoins des enfants.</p> <p>M. Maheux mentionne que la présence en service spécialisé et les outils d'aide technologique n'ont rien à voir avec la déclaration des codes de difficulté.</p> <p>Mme Laflamme précise que le service Apprentissage au primaire est la continuité des services qui se nommaient autrefois langage et CPP.</p>		
	5. Statistiques EHDA	<p>Mme Mélissa Laflamme présente le document « Effectif scolaire par code de difficulté » et répond aux questions.</p> <p>M. Jesse Morissette demande si le plan d'intervention d'un élève au primaire le suivra automatiquement au secondaire.</p> <p>Mme Laflamme répond qu'il y a une continuité, mais l'emphasis est mise sur la passation entre le primaire et le secondaire pour s'assurer de fournir l'ensemble des informations. Toutefois, ça ne veut pas dire que les moyens qui étaient mis en place au primaire sont systématiquement reconduits au secondaire. D'autres moyens peuvent être utilisés au secondaire selon les besoins des élèves.</p> <p>M. Morissette mentionne qu'il aimerait avoir la définition des codes. Mme Laflamme répond que ce sera possible d'avoir cette information.</p> <p>M. Morissette demande pourquoi dans le service Apprentissage, il peut y avoir un enfant avec des difficultés langagières ainsi qu'un élève avec une déficience légère dans la même classe.</p> <p>Mme Laflamme mentionne que ce sont les besoins de l'enfant qui guide le classement de l'élève.</p> <p>M. Maheux ajoute qu'il y a des accompagnements individualisés à l'intérieur d'un groupe en tenant compte du niveau de l'élève par rapport à son groupe d'âge et non par rapport son continuum académique. Il mentionne que ce sujet pourrait faire partie d'une prochaine rencontre pour bien comprendre la philosophie derrière la modification et adaptation et comprendre les choix qui sont faits au niveau de l'organisation.</p> <p>Bryan Côté veut savoir sur quoi se basent les écoles pour donner le code 12 à un élève.</p> <p>Mme Laflamme mentionne qu'il est question d'intensité et de fréquence et les personnes qui sont mises à contribution pour attribuer un code 12, font partie des services complémentaires</p>	Définition des codes	Mélissa Laflamme

## COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Résolution	Sujets	Discussion	Suivis	Responsable
		et ce type de discussion a lieu en table des services complémentaires. C'est un jugement de l'ensemble de l'équipe qui va faire qu'un code 12 sera octroyé.		
	6. Mise à jour des services spécialisés	Mme Laflamme mentionne que le document « Emplacement des services spécialisés – Primaire et secondaire » ainsi que les signets des services spécialisés ont été déposés dans le Teams du comité EHDA.		
	6.1 Signets des services spécialisés du volet comportemental au primaire	Mme Laflamme mentionne que les signets des services spécialisés présentent un résumé des services qui pourront servir autant aux équipes-école qu'aux parents pour faciliter la présentation de chacun des services.		
	7. Période de questions du public (15 minutes)	Aucun public		
	8. Plan d'action 2020-2021	<p>Mme Aubé mentionne qu'à la suite de suggestions faites à la dernière rencontre, un plan d'action a été produit. Elle fait la présentation du document.</p> <p>Elle souhaiterait avoir une synthèse des informations importantes qui pourrait être utile pour les parents. Elle propose de commencer par le plan d'intervention comme sujet qui serait traité au comité. La majorité des membres sont en accord.</p> <p>M. Morissette mentionne qu'il serait intéressant d'avoir une personne-ressource qui pourrait répondre aux questions des parents.</p> <p>Mme Mariève Robichaud mentionne que, par délicatesse pour les parents, le Centre de services scolaire devrait prendre le soin de ne pas envoyer des informations aux parents pour lesquels les enfants à besoins particuliers ne peuvent en bénéficier. Elle suggère qu'il y ait une rencontre d'information une fois par année pour une présentation générale des services du Centre de services scolaire avec une tribune pour les parents qui souhaiteraient poser des questions.</p> <p>Mme Laflamme mentionne que le plan d'intervention est ressorti comme étant un élément important et que le Centre de services scolaire de même que le ministère souhaitent mettre à jour les informations et les documents en lien avec le plan d'intervention.</p> <p>M. Maheux mentionne que c'est un sujet qui revient chaque année et explique l'historique du plan d'intervention. Il ajoute que des travaux avec le ministère avaient déjà débuté, mais avec l'arrivée de la pandémie, ils ont été mis sur la glace. Il précise que les travaux ministériels sont maintenant repris et les résultats doivent être connus bientôt. C'est pourquoi M. Maheux suggère au comité de ne pas faire de gros travaux au niveau des plans d'intervention cette année, car des changements sont à venir.</p>	Suivi concernant la possibilité de tenir une rencontre d'information	

## COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Résolution	Sujets	Discussion	Suivis	Responsable
		<p>Mme Aubé mentionne que parmi les documents que l'on retrouve dans le plan d'action, celui de la Fédération des comités de parents qui se nomme <a href="#">Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers</a> est, selon elle, très pertinent et plus complet.</p> <p>Mme Mélanie Cliche mentionne qu'étant la professionnelle responsable au dossier de la déclaration des codes, elle pourra répondre aux questions qui concernent ce sujet lorsque nécessaire.</p>		
	8.1 Sous-comité « Journées EHDA »	Mme Aubé mentionne que Mme Nadia Bérubé s'ajoute aux membres du sous-comité. Les membres s'entendent pour faire une première rencontre le lundi 29 novembre par TEAMS à 19 h.		
	9. Information de la présidente et de l'exécutif			
	9.1 Informations de la présidente et de l'exécutif	<p>Mme Laflamme a convenu avec Mme Aubé de déposer le document des règles de régie interne pour que les membres puissent en prendre connaissance. Mme Laflamme mentionne que quelques modifications y ont été apportées telles l'heure de début de la rencontre et les appellations de Centres de services scolaire plutôt que Commission scolaire. Également, la section du poste de commissaire-parent a été enlevée puisque ça n'existe plus avec la nouvelle gouvernance scolaire.</p> <p>Mme Catherine Aubé mentionne qu'elle souhaiterait faire un 5 à 7 avec les parents membres intéressés afin de mieux se connaître. Elle propose de le faire en janvier. Une invitation sera envoyée ultérieurement.</p>		
	9.2 Correspondance	M. Maheux propose d'enlever ce point statutaire, car la correspondance étant maintenant par courriel, le suivi se fait de cette façon. La proposition est acceptée.		
CCEHDAA 21/22-005	9.3 Résolution pour signataires au compte du CCEHDAA	<p>Résolution pour le changement de signataires au compte du CCEHDAA :</p> <p>Il est proposé par Mme Catherine Chapados et appuyé par Mme Nadia Bérubé que Madame Catherine Aubé, présidente, et Madame Marie-Ève Proulx, trésorière, soient nommées comme signataires au compte du comité consultatif EHDA.</p>	Adoptée à l'unanimité	
	9.4 Rapport de la représentante au comité de parents	M. David Richard mentionne que la première rencontre du comité de parents aura lieu le mercredi 24 novembre. M. Richard fera un suivi lors de notre prochaine rencontre.		
	10. Informations du Centre de services scolaire	Mme Mélissa Laflamme mentionne qu'il y aura une conférence de presse du gouvernement demain 23 novembre au sujet de la vaccination des enfants de 5 à 11 ans. Elle ajoute que ça devrait commencer dès le début décembre dans les écoles.		

## COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Résolution	Sujets	Discussion	Suivis	Responsable
	11. Période de questions du public (10 minutes)	Aucun public		
	12. Bons coups dans les écoles	<p>Mme Laflamme tient à souligner la capacité d'adaptation des écoles en lien avec les portes ouvertes virtuelles. Elle lève son chapeau aux écoles qui s'ajustent d'une façon remarquable à cette nouvelle réalité. Mme Laflamme veut souligner également la semaine des professionnels et tient à les remercier pour leur grande contribution pour la réussite de nos élèves.</p> <p>Mme Catherine Chapados tient à souligner un bon coup pour le Service du braille qui accueillera un stagiaire aveugle. Ce stagiaire est un élève de l'école de la Seigneurie.</p>		
	13. Questions diverses	<p>Mme Catherine Chapados demande si c'est normal qu'une demande en classe spécialisée ne soit pas envoyée au comité d'évaluation parce qu'il n'y a pas de place dans les 2 écoles choisies à la base?</p> <p>M. Maheux invite Mme Chapados à contacter Mme Laflamme pour en discuter.</p> <p>M. Jesse Morissette demande pourquoi il faut attendre parfois des mois avant que le dossier de l'élève soit étudié dans un comité d'admission pour qu'un élève soit admis dans un service spécialisé alors qu'il a de grandes difficultés.</p> <p>Mme Laflamme mentionne que le comité d'admission est un processus rigoureux pour s'assurer que la meilleure décision est prise pour l'élève.</p> <p>M. Nicolas Maheux mentionne que le service spécialisé n'est pas toujours la meilleure solution pour un élève. Le comité est là justement pour évaluer les dossiers et voir si le service spécialisé est le meilleur choix pour l'élève. Il ajoute que des professionnelles des Services éducatifs peuvent être appelées à faire des observations dans une classe lorsque nécessaire.</p>		
	14. Levée de l'assemblée	La séance est levée à 21 h 21		

---

Catherine Aubé, présidente

---

Mélissa Laflamme, directrice, Services éducatifs